



A la lecture de ce numéro d'automne, vous allez vous rendre compte que septembre fut une rentrée des plus mouvementées.

Tout d'abord, après des années de préparation, saluons le travail des adjoints aux affaires scolaires, c'est la mise en place avec nos voisins saint-germinois, d'un pôle éducatif géré par un comité de gestion. Présidé par les deux maires, des représentants élus des deux communes ainsi que deux représentants des parents d'élèves, gageons que la réussite de ce pôle soit au rendez-vous afin de pérenniser nos écoles.

La démographie en milieu rural nous oblige à mutualiser afin de conserver l'attractivité de notre territoire, avec pour objectif de nous doter d'un outil pédagogique performant pour le bien-être de nos enfants.

Septembre, c'est enfin l'ouverture du chantier du logis abbatial. Après la période administrative, nous abordons le temps des travaux. Ce lieu déserté depuis les années 60, va enfin renaître avec ce projet économique.

A voir la fréquentation touristique de la saison estivale, suite à l'ensemble des efforts de communication comment pouvait-on laisser ce bâtiment désaffecté ?

Ne doutons pas un instant que ce patrimoine sera un atout important pour le développement touristique de notre territoire, accompagnant ainsi le projet de restructuration du parcours scénographique de l'Abbaye, avec pour débiter l'inauguration par l'EPCC (Établissement Public de Coopération Culturel) cet été du compagnon de visite, véritable réussite aux dires des utilisateurs.

Souignons le partenariat de l'EPIC (Établissement Public Industriel Commercial), gérant l'office de tourisme communautaire pour sa politique de médiation avec sa diffusion de nombreux documents et sa campagne d'affichage mettant largement en exergue ce lieu emblématique.

Tout cela va dans le sens des études portées par la CCVG (Communauté de Communes Vienne et Gartempe), celle du cabinet "Protourisme" qui soulignait toute l'importance d'un tel lieu fixant et irriguant les touristes sur notre territoire du Montmorillonais, constat partagé par les études diligentées pour le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Cette réussite estivale est la récompense de nos efforts budgétaires consentis et centrés sur les différentes tranches de restauration de ce monument grevant inexorablement notre budget et ce, malgré les différentes contractualisations avec l'État et les collectivités territoriales (depuis près de 20 ans).

Même si je ne peux m'empêcher une nouvelle fois de m'interroger sur la pertinence d'une maîtrise d'ouvrage communale sur un tel monument, poursuivons tout de même ces efforts, il y va de l'avenir de notre bassin de vie, car même si tout est loin d'être parfait, rares sont les agglomérations de notre taille à conserver les services que nous possédons, tout est complémentaire : école, collège, Gendarmerie, Poste, commerçants, artisans, industrie, vie associative.

Pour conserver cet ensemble synonyme d'activité il est important de nous appuyer et de poursuivre les efforts pour ce lieu qui est indiscutablement un moteur économique à l'heure où le monde rural se vide.

Profitez de la chance d'avoir un monument classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

Le Maire, Jean-Marie Rousse

## Inauguration du Pôle Educatif de Territoire avec Mme la Rectrice d'Académie

Le 16 octobre 2019, Mme la Rectrice d'Académie Bénédicte Robert, en présence de Mme la Sous-Préfète de Montmorillon, Laurence Carval, la Présidente de la Communauté de Communes Annie Lagrange, des maires et élus de Saint-Savin, Saint-Germain, Villemort, Antigny et Nalliers, des enseignants, des élèves et des représentants de parents d'élèves siégeant au Comité de Gestion du nouveau Pôle, ont procédé à l'inauguration du Pôle Educatif de Territoire "Val de Gartempe". Mme la Rectrice entourée d'Inspecteurs généraux de l'Éducation Nationale, d'Inspecteurs de la circonscription, guidés par les enfants, a visité l'établissement. Elle a relevé l'aspect exemplaire et innovant de notre démarche d'aménagement



du bassin de vie de nos communes.

Le jour de la rentrée, 140 élèves ont retrouvé le chemin de l'école accueillis en musique par les enseignants, les élus de St-Savin et St-Germain, les représentants de l'Académie et le Député de Circonscription, Jean-Michel Clément. Ils ont pris un petit déjeuner avant de commencer cette nouvelle année.

Avec un effectif de 38 enfants en maternelle et 102 en primaire, répartis sur six classes, ils ont fait leur rentrée dans le nouveau Pôle Educatif de Territoire regroupant les écoles de Saint-Savin et Saint-Germain. Ils sont pris en charge par sept enseignants et deux ATSEM. 100.000 euros financés par la municipalité de Saint-Savin ont permis de restaurer les locaux situés à Saint-Savin. L'école est désormais mieux adaptée au public en situation de handicap et équipée d'outils numériques performants. A cela s'est ajouté la participation et la présence pendant l'été des agents des deux communes, des enseignants, de bénévoles et des élus afin que tout soit opérationnel le jour J, ce dont nous les remercions.

Les municipalités accordent une dotation pour l'achat de fournitures, manuels et matériels mis à disposition des enfants, soit 75 euros par enfant. Elles participent aux frais de déplacements pour des activités telles que la piscine, le gymnase et diverses visites.

### La restauration scolaire

Pour la somme de 2€60, 110 enfants bénéficient quotidiennement de la cantine. Les repas diversifiés et équilibrés sont préparés et servis par les agents des deux communes. Nous nous engageons à éviter les aliments transformés ou industriels. Un repas végétarien est servi une fois par semaine. L'approvisionnement se fait au maximum en circuits courts, cinq producteurs locaux et les commerçants. Les enfants sont sensibilisés à la découverte de nouvelles saveurs et aliments, au respect de la nourriture, avec la lutte contre le gaspillage alimentaire, au tri sélectif des déchets et enfin au respect des autres (enfants et adultes).

### La garderie

Le souci essentiel des deux communes est de permettre aux parents qui travaillent entre autres d'avoir une prise en charge de leurs enfants avant et après la classe. Le service de garderie est assuré à partir de 7h30 le matin et de 16h30 à 18h30 après la classe pour 1€25 le matin, et 1€65 le soir (goûter compris).

### Les activités périscolaires.

Les mardis et vendredis de 15h à 16h30, les enfants vont à nouveau bénéficier d'activités périscolaires gratuites diverses telles que le chant choral, la peinture, l'initiation à la fresque à l'Abbaye, des activités sportives (judo, foot, billard...), la musique, le bricolage scientifique, un atelier du goût et de découverte des plantes, financées pour partie par les communes du regroupement et coordonnées par M Fessard.

### Le plan mercredi

Toujours dans le souci d'aider à la prise en charge pour les familles de leurs enfants, la Communauté de Communes a confié à la MJC « La vigne aux Moines » l'accueil de 16 enfants dans un premier temps à Antigny, les mercredis de 12h à 18h30. Afin de baisser les coûts, les communes de St-Savin et St-Germain mettent à disposition les agents de restauration pour la confection des repas.

Nous souhaitons à toute la communauté éducative une bonne année scolaire.

## CHANTIER DU LOGIS

### Le Logis, les travaux, c'est parti !

La ville de Saint Savin s'embellit. Votre belle ville et son cœur historique qui ne manque pas de charme, aura bientôt le plaisir de recevoir les amoureux de l'architecture et la gastronomie française au sein de son logis abbatial. Situé à l'aile droite de l'ensemble de L'abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe l'ancien logis est inscrit au patrimoine historique de la France depuis 1974. A ce titre et pour préserver son identité architecturale, le logis sera restauré et réhabilité en hôtel restaurant sous la direction d'un groupe de maîtrise d'œuvre constitué du cabinet ARCHITRAV (<https://www.architrav-angers.fr>) spécialisé dans les monuments historiques pour les modifications de façade et le cabinet ATIC ARCHITECTES ([www.atic-architectes.com](http://www.atic-architectes.com)) pour les aménagements intérieurs. Fort de leur expérience et ayant pour habitude de travailler en équipe, les deux cabinets mettent en avant la qualité architecturale et historique du bâti. Les travaux ont commencé en septembre 2019. Le bâtiment se dénude de ses planchers abimés et en mauvais état, la lumière pénètre dans les pièces, les fenêtres sont retirées pour être remplacées par des ouvertures identiques.

Le site est balisé, on voit les camionnettes, les artisans avec leurs casques et les bâtiments modulaires de chantier aux pieds du logis et surtout une vie animée sur le secteur. Un air de renouveau souffle dans ce bâtiment qui attendait depuis des années d'offrir sa beauté

aux habitants et de leur faire connaître l'intérieur de ces murs. On y découvre des peintures murales, des points de vue exceptionnels sur la



Gartempe qui coule à ses pieds et on s'incline devant son architecture ingénieuse.

Bientôt on pourra déguster un plat sur la terrasse de l'hôtel restaurant, en regardant la Gartempe et ses beautés. Un lieu d'exception qui fera vivre la commune par son authenticité.

Nous vous raconterons les avancements du chantier en attendant de célébrer son ouverture prochainement sous le ciel bleu de votre commune.



Maryam LHOTELLIER,  
Architecte, du cabinet ATIC architectes.

*Une visite du chantier du Logis, ouverte aux habitants, suivie d'une réunion d'information dans l'auditorium, aura lieu le mercredi 18 décembre à 15 h.*



## SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Depuis fin 2017, Eaux de Vienne a averti ses abonnés que l'eau potable distribuée sur le secteur de Saint-Savin présentait des traces d'un résidu de pesticides. Bien que cela soit sans risque pour la santé, conformément à la dérogation accordée par l'Etat et dans une volonté de distribuer une eau strictement conforme aux limites de qualité, Eaux de Vienne a engagé d'importants travaux d'investissement.

Plus de 2 millions d'euros ont permis de poser 11 km de réseaux d'eau potable entre La Bussière et Antigny et de créer deux nouveaux forages à La Bussière. Le premier est en service depuis 2019 ; le second le sera en 2023. Le principal objectif est ici de diversifier la ressource, dès cet hiver, de



manière à sécuriser l'approvisionnement en eau potable des abonnés des territoires de La Bussière et de Saint-Savin. L'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département apportent leur soutien financier à ce projet de sécurisation.

Parallèlement à ces actions curatives, Eaux de Vienne mène des actions préventives en portant des contrats Re-Resources. Un contrat est en cours sur le secteur de Saint-Savin pour rassembler de multiples partenaires autour de démarches favorables à une réduction des sources de pollution.

*Visite de chantier autour du château d'eau de La Bussière, 12/09/2019*



## CHANTIER CITOYEN

Dans le cadre de l'Accueil de Loisirs de la MJC, durant l'été des jeunes de 12 à 18 ans ont participé à plusieurs chantiers dont un à Saint-Savin : nettoyage de la place de la Libération, les abords de l'Abbaye, la promenade le long de la Gartempe et autour de l'école, ce qui a permis aux jeunes de faire quelques découvertes...

De nombreux mégots, bouteilles en verre, canettes, papiers d'emballage divers laissés à terre, pneus dans la rivière...alors que quelques bons réflexes permettraient de protéger l'espace public. Des récipients le long des commerces, bureaux, Abbaye pourraient recueillir les mégots, et les poubelles les autres déchets. Le groupe a été reçu officiellement dans la salle du conseil municipal de la mairie, par le 1<sup>er</sup> adjoint Hugues Maillet, en présence d'Adrien Ribeiro, employé municipal.



Tous ces jeunes ont été félicités pour leur action civique et leur exemple. Un pot convivial a été pris pour clôturer cette bonne action. Au nom de la municipalité, merci.

**Rappel :** nous subissons de plus en plus les déjections canines sur l'espace public (chaussées, trottoirs, places, promenade, parterres...)

Les agents municipaux ont de plus en plus de travail concernant cette nuisance qui est la conséquence d'un comportement citoyen non adapté et non responsable.

## DECORATION ISABELLE FOFANA

Entourée de ses collègues, du Maire et de deux de ses adjoints, des enseignants et de sa



famille, Isabelle Fofana, Agent Technique Territorial principal 2<sup>e</sup> classe de notre commune, s'est vu remettre par le maire la médaille d'honneur communale pour les vingt années passées au service des enfants de la maternelle. Toutes nos félicitations !



Dans un contexte où la menace terroriste apparaît durablement enracinée sur le territoire national, le plan d'action contre le terrorisme (PACT) de 2018, insiste sur la nécessité de développer une culture commune de la sécurité au sein de la société afin d'élever son niveau de résilience.

En 2016, la publication du plan public vigipirate, faire face ensemble, participait déjà à

la connaissance et à la diffusion du dispositif national de vigilance, de prévention et de protection face à la menace terroriste.

C'est dans l'objectif de diffuser davantage le contenu de ce plan que le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN), en liaison avec de nombreux partenaires, a développé la plateforme de sensibilisation vigipirate.

Cette plateforme est un outil pédagogique et accessible au plus grand nombre, que l'on soit un particulier, un responsable d'établissement recevant du public, un organisateur d'évènement ou encore un élu local.

Outre les modules de formation, elle intègre également des témoignages vidéos, de citoyens ou de professionnels, ayant été

confrontés à des attaques ou à des prises d'otage, ou dont les services contribuent au quotidien à lutter contre le terrorisme.

Ainsi, en quelques heures, cette plateforme permet d'être sensibilisé à la menace terroriste, aux principales mesures du plan vigipirate et d'avoir une meilleure connaissance des gestes et des réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque.

Ce parcours de sensibilisation fait l'objet d'une attestation de suivi, et contribue ainsi à favoriser une éducation citoyenne en matière de sécurité nationale.

Cette plateforme de sensibilisation a été mise en ligne le 20 septembre 2019 à l'adresse suivante : [www.vigipirate.gouv.fr](http://www.vigipirate.gouv.fr)

## Le Comité de Jumelage

### 50 ans de jumelage avec Heusenstamm et randonnée à Malle

Après plusieurs mois de préparatifs, les 50 ans d'amitié entre le St Savinois et la ville allemande Heusenstamm étaient célébrés lors du 1<sup>er</sup> week-end de l'été. Cette fête se voulait à l'image des aspirations du comité de jumelage :

- tournée vers l'avenir, et reconnaissante du passé et de ses acteurs,
- cautionnée par les responsables des 9 communes jumelées (ancien canton de St Savin)
- et joyeuse comme l'amitié qui lie bon nombre d'adhérents des 2 côtés du Rhin.

Les 9 communes se partagèrent donc la tâche d'accueillir, chacune, une partie du programme prévu.

A St Savin, on célébra la jeunesse (en même temps que les 80 ans du CA St Savin/St Germain !).

Les footballeurs (3 filles et 15 garçons de 11 à 13 ans), purent découvrir, le temps d'un week-end au camping de St Savin, le plaisir de l'échange et du partage, en accueillant l'école de foot de Heusenstamm.

Activités de plein-air et Futuroscope étaient prévus, mais naturellement, l'évènement majeur fut le match au stade François Prat où les 2 équipes impressionnèrent le public par leur sérieux et leur esprit sportif, irréprochable, depuis les saluts au son de l'hymne européen, jusqu'au coup de sifflet final.

A cette occasion, Monsieur Rousseau remet à chacun des joueurs, la médaille de la ville,



avant de lever le verre de l'amitié, offert par la commune.

Les festivités se poursuivirent avec l'inauguration d'un totem aux couleurs de l'Europe au carrefour des 4 communes (Antigny, Bethines, St Germain et Villemort). Les 9 maires présentèrent leur commune aux visiteurs allemands emmenés par le délégué de Heusenstamm, Michaël Hajdu, avant l'échange traditionnel de cadeaux.



A St Pierre de Maillé, Michel Brouard, Lothar Fella et Angelika Banck rappelèrent le chemin parcouru en 50 ans pour arriver à ce moment d'amitié. Enfin, les Maillanbus offrir un spectacle pétillant pour terminer ce magnifique week-end, auquel prirent part, une majorité des adhérents du jumelage.

Par contre, le traditionnel week-end de randonnée, cette année, à Malle, en Belgique, attira peu de monde. 10 français retrouvèrent donc leurs amis belges anglais et allemands, les 16 et 17 août derniers.

Au programme, les sentiers boisés entourant la ville de Westmalle, puis le château privé que nous ouvrit très gentiment le baron Von Stratten pour le 1<sup>er</sup> jour, le site naturel protégé d'Oostmalle pour le 2<sup>e</sup> jour. Peu de kilomètres parcourus, mais le temps d'admirer et de comprendre la nature tout en devisant avec ses amis.

Depuis quelques années, les randonnées sont certainement moins sportives, mais s'attachent à faire découvrir plus en détail, l'environnement



local et les sites favoris du groupe accueillant, d'où un intérêt toujours renouvelé, l'occasion d'échanger et d'apprendre. Naturellement, les repas sont également un grand moment festif tant pour le plaisir des discussions amicales que pour la découverte de la cuisine locale concoctée par les hôtes. Les participants revinrent donc ravis d'un week-end aussi chaleureux que riche en découvertes de tous genres. D'ici quelques semaines, nous serons à Heusenstamm pour le marché de St Nicolas



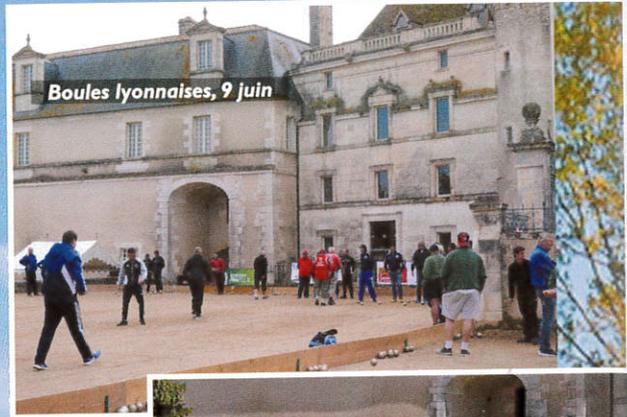
(voyage ouvert à tous\*). Les activités du comité de jumelage sont donc très nombreuses et variées. Recevoir, voyager, participer à une activité interne (art floral, échange de savoir...), donner un coup de main.

Pourquoi ne pas consacrer un peu de temps libre à cette activité de rencontres, plaisante et enrichissante ?

\* pour tous renseignements :  
[comitejumelage.saintsavin@gmail.com](mailto:comitejumelage.saintsavin@gmail.com)  
 ou mairie Saint-Savin ou 05 49 48 14 61



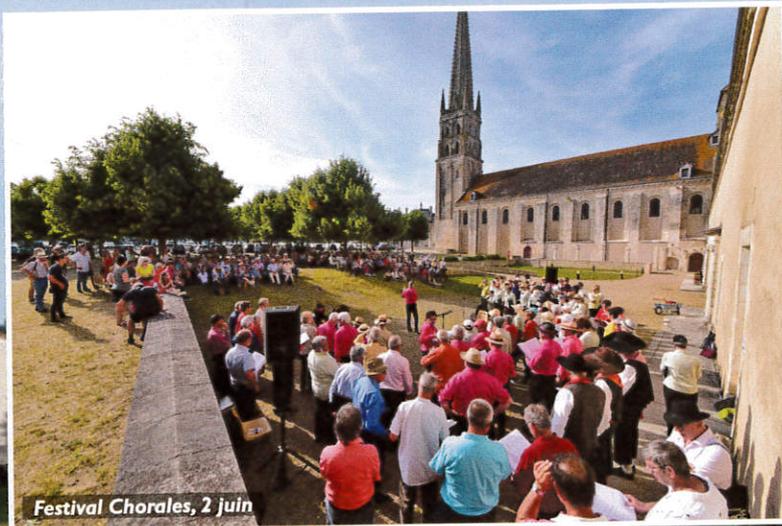
Marché des producteurs, 26 juillet



Boules lyonnaises, 9 juin



Pétanque, 14 août

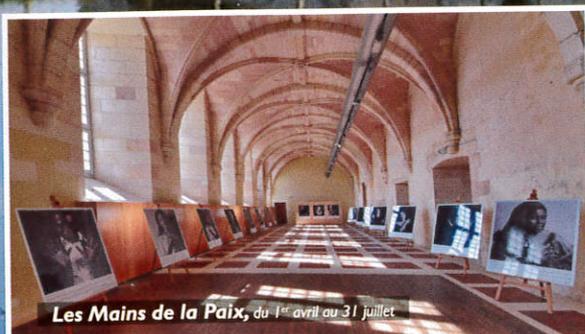


Festival Chorales, 2 juin



Concert Cédric Pescia - Nurit Stark, 18 août, MPVG

# L'été en



Les Mains de la Paix, du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet



Visite Abbaye, 14 août



Vide-greniers, 8 septembre, Centre Cantonal Culturel



Résidence Lara Blanchard, Galerie ER



14 juillet, C. des Fêtes



Gartempe Blues Festival, août



Julie Alcaraz, 18 août, MPVG



50 ans de jumelage...

# ÍMAGES



## EPCC - Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe et Vallée des Fresques 2<sup>e</sup> trimestre 2019

L'été 2019 restera inscrit comme la saison du renouvellement pour l'Abbaye de Saint-Savin avec la mise en place de la tablette numérique. Ce projet exemplaire financé par l'État, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Vienne, la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, l'Europe-FEDER, a permis de toucher un public plus large et familial. L'abbaye a enregistré une hausse de fréquentation de 10,5% sur l'été dont 26% sur le public individuel.



Nous remercions les habitants de Saint-Savin et Saint-Germain de s'être mobilisés pour venir tester le nouveau compagnon numérique lors des Journées Portes Ouvertes du 5 au 7 juillet.

Il faut souligner que la hausse de fréquentation est aussi liée à la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication, dont

l'étude a fait l'objet d'un soutien du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Une identité à la hauteur de l'image d'excellence véhiculée par l'inscription sur la liste du patrimoine mondial ; entre culture scientifique et patrimoine.

L'été touche à sa fin pour laisser place à l'automne, l'Abbaye fait sa rentrée.

Nous avons rencontré un grand succès à ces Journées Européennes du Patrimoine édition 2019. Vous avez été plus de 800 visiteurs à découvrir l'Abbaye et la vallée des fresques. De plus, nous avons inauguré notre nouveau compagnon de visite avec les élus, les partenaires et les collaborateurs. Ce fut un moment d'émotions et de partage privilégié. Nous remercions les élus de la Région, du Département, de la Communauté de Com-



munes Vienne et Gartempe, le Maire de Saint-Savin et le Président de l'EPCC, M. Guillaume de Russé, pour leur présence.

Rendez-vous devenu régulier, la méditation guidée permet un dialogue riche avec Davina



(nonne bouddhiste) et notre médiateur du patrimoine.

Découvrez les peintures de l'abbatiale au croisement de la méditation et de l'Histoire le 13 octobre et le 24 novembre à 16h00. Il s'agit avant tout d'une expérience personnelle, d'une exploration intérieure qui se déroulera au fil de la visite de l'église et de ses peintures. Ce sera l'occasion de clôturer la saison 2019 sur une note en toute sérénité avant les fêtes de fin d'année.

À bientôt à l'abbaye !

## "Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe"

Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe  
Du 16 au 30 août dernier, l'Association Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe a organisé 15 concerts dans des sites d'exception de la vallée de la Gartempe. Avec un programme hors normes et le soutien de France Musique, des concerts pour toutes les sensibilités ont été proposés aux spectateurs et notamment une carte blanche de 3 jours confiée à Philippe Cassard, un des plus éminents pianistes d'aujourd'hui.

Sur l'ensemble de ce festival, deux concerts ont été donnés dans le réfectoire des Moines de l'Abbaye de Saint-Savin, précédés en ouverture par des concerts "jeunes talents", une autre

soirée s'est déroulée dans le lieu historique du Mont Saint-Savin, puis également un concert à proximité, au château de Nalliers.

L'intérêt de ces événements est de permettre à la population rurale de profiter, dans des sites habituellement fermés au public, du talent de musiciens de renommée internationale à des tarifs raisonnables, et à proximité de leur domicile.

Un grand merci aux Directeurs artistiques Anna et Philippe Argenty et aux bénévoles de l'association qui se sont dévoués sans compter pendant ces deux semaines pour faire de ce festival, une belle réussite.



**Une clôture réussie de la résidence d'artiste de LARA BLANCHARD**



Le samedi 14 et dimanche 15 septembre le public était au rendez-vous pour découvrir le travail de résidence de Lara Blanchard. L'artiste a présenté les 3 parures / masques qu'elle a réalisées durant ces 3 semaines d'août à Saint-Savin. L'ensemble des réalisations brodées des participants aux ateliers, ainsi que des élèves du collège de Saint-Savin étaient suspendues autour de la fontaine sur la place devant l'Abbatiale.

**Le Comité des Fêtes**

**Fête du 14 juillet**

Comme l'an dernier le Comité des Fêtes a proposé sa formule repas "assiette du brasseur" composée de charcuteries lorraines accompagnées de frites. Les convives, venus en nombre, en ont apprécié la grande qualité. L'orchestre Beau Rivage a animé la soirée, ponctuée d'un superbe feu d'artifice, offert par la municipalité et très apprécié des spectateurs venus nombreux à cette soirée. Les travaux de l'hôtel restaurant ayant débuté, c'est la dernière année que le 14 juillet se déroulait à cet endroit. Le Comité des Fêtes réfléchit depuis plusieurs années à un autre lieu tout aussi agréable pour cette manifestation festive.

**Marché d'été**

Pour ce qui concerne le marché d'été, par chance la pluie s'est arrêtée et la fréquentation a été importante. Les visiteurs ont pu déguster les nombreuses spécialités en bénéficiant d'une température idéale à l'opposé de la grande chaleur de la veille. Les 22 producteurs exposants et métiers d'art, choisis par le comité des fêtes ont donné satisfaction avec l'aide toujours généreuse et de qualité des bénévoles présents sur cette manifestation. Le camion mobile des offices de tourisme Sud Vienne Poitou était également présent. Merci à toutes et à tous de votre présence.

L'association Les Amis de La Galerie ER vous donne rendez-vous en fin d'année pour la présentation du catalogue de l'événement.

**LA FIGURE HUMAINE, du 12 octobre 2019 au 11 janvier 2020**



La galerie ER est heureuse de vous convier à sa prochaine exposition collective "Hors les Murs", qui se déroule à La Sabline à Lussac-Les-Châteaux. Avec Lara Blanchard - Fred Calmets - Marie Tijou - Xavier Jallais (en partenariat avec la MJC21, la Médiathèque et le Musée de Préhistoire)

**Cyclos Randonneurs du Saint-Savinois**



Dimanche 1er septembre, vous avez peut-être constaté une affluence inhabituelle dans les rues du village et aux alentours... Des randonneurs à pied et des cyclotouristes avaient répondu - malgré la pluie - à l'invitation de l'association locale les Cyclos Randonneurs du Saint-Savinois et se sont élancés sur des parcours de 8, 13 ou 18 km pour les marcheurs et de 62 ou 82 km pour les cyclistes. Jalonnés de plusieurs ravitaillements, ces différents parcours ont été unanimement appréciés tout comme l'apéritif de fin de parcours offert en guise de récompense. Satisfaits du succès de cette première manifestation (58 cyclos et 124 marcheurs venus de nombreux clubs voisins), les organisateurs pensent déjà à l'année prochaine et réfléchissent à la conception de parcours tout aussi intéressants pour faire découvrir les atouts touristiques de notre canton et de ses environs. Connaissez-vous les Cyclos-Randonneurs du Saint-Savinois ? La pratique du cyclotourisme

**Cyclotouristes du demi-siècle au camping de la Gassotte !**

Les délégations régionales cyclotouristes du "demi-siècle" des Pays de Loire et du Poitou-Charentes ont fait une halte pour le Week-end de l'Ascension au camping de la Gassotte pour leur rencontre annuelle.



Deux parcours journaliers étaient proposés sur les routes de la Vienne, de l'Indre et de l'Indre et Loire. Jean-Marie Rousse et Hugues Maillat en tant que Président du club cyclo, ont été conviés au pot d'accueil organisé par les propriétaires, Anthony et Angélique Lefeuvre. Beaucoup de convivialité et de bonne humeur pour ce week-end ensoleillé !

existe depuis plusieurs dizaines d'années au sein d'un club saint-savinois, mais, sans que l'on sache trop pourquoi, les adeptes de la randonnée pédestre devaient "s'expatrier" dans des clubs des environs pour s'adonner à leur loisir. Qui a alors eu l'idée de la création d'un club de randonnée pédestre à Saint-Savin? On ne sait pas très bien, mais toujours est-il qu'à la faveur de rencontres pas seulement fortuites et à l'initiative de quelques "marcheuses" acharnées, une population de marcheurs est venue grossir l'effectif des cyclos au sein d'une section marche créée l'année dernière. Ainsi est née l'association "CYCLOS RANDONNEURS DU SAINT-SAVINOIS". Les cyclos roulent en semaine (les retraités!) et le dimanche, et se divisent généralement en deux groupes en fonction du niveau de performance de chacun (tout le monde doit y prendre plaisir). Les horaires sont variables mais sont toujours préalablement fixés d'un commun accord tenant compte de la météo et de la saison. Quant aux marcheurs, ils sortent tous les jeudis après-midi (l'été, le matin), sur Saint-Savin et ses alentours dans un rayon de 30 km, chaque parcours étant reconnu à l'avance et, tous les dimanches matins, à l'extérieur, en participant aux randonnées organisées par les clubs voisins. Pour toutes les sorties, nous privilégions le covoiturage. Adonnez vous à la marche et au vélo balade pour le plaisir, mais aussi pour améliorer votre santé en l'intégrant à votre routine quotidienne. **Adhérez à notre club, convivialité assurée !**



## Citoyenneté

### • Rappel aux lanceurs d'alerte anonymes

Une nouvelle fois le maire a été destinataire de deux courriers non signés pour alerter sur des situations que le ou les "dénonciateur(s)" jugeaient dangereuses. Nous tenons à préciser à nos concitoyens que nous recevons sur rendez-vous en mairie pour échanger sur les situations qui les préoccupent concernant les risques à la personne et aux biens. Lors de ce rendez-vous nous pouvons prendre en compte l'alerte si elle est pertinente et de la compétence du Maire. La dénonciation sous

anonymat ne correspond pas à l'idée que l'équipe municipale se fait de la participation active des citoyens de la commune.

• Nous rappelons que par Arrêté Municipal, tout le centre bourg compris entre la promenade, la commune d'Antigny et la D951 est une zone piétonne dite "zone de rencontre" avec autorisation de circulation à seulement 20 km/heure. La priorité absolue est réservée aux piétons sur la chaussée, même si des trottoirs existent, aux vélos et enfin aux véhicules.



## INFOS UTILES

### • Nouvelles modalités d'inscriptions sur les listes électorales

Réforme de la gestion des listes électorales et mise en place d'un Répertoire Electoral Unique (REU). L'inscription sur les listes électorales est possible toute l'année.

A partir de 2020, pour voter à un scrutin, l'électeur devra déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi avant le scrutin. Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

### • A 16 ans : Recensement au Service National

Obligatoire et universel, il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans et jusqu'à 3 mois au-delà de la date anniversaire. Il s'effectue à la mairie du domicile sur présentation d'une pièce d'identité nationale ou livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation est délivrée. Cette attestation est obligatoire pour se présenter aux examens et concours type bac, permis de conduire...

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. <https://www.saint-savin.fr/index.php/infos-liens-utiles/98-infos-pratiques>

• **RAPPEL** : La mairie de Saint-Savin ne délivre ni carte d'identité ni passeport. Si vous souhaitez la création ou un renouvellement de vos papiers d'identité (Carte Nationale d'Identité et passeport), vous trouverez les démarches à suivre sur le site de la mairie. <https://www.saint-savin.fr/index.php/infos-liens-utiles/98-infos-pratiques>. La démarche s'effectue dans 15 communes du département de la Vienne dont les plus proches pour Saint-Savin sont : mairie de Montmorillon, tél. 05 49 91 13 99 et mairie de Chauvigny, tél. 05 49 45 99 10, uniquement sur rendez-vous.

## CCAS

Le Centre d'Action Sociale de Saint-Savin met à la disposition des personnes qui le souhaitent le portage à domicile de repas équilibrés sur les communes de Saint-Savin et Saint-Germain, Antigny et Nalliers.. La livraison a lieu du lundi au vendredi (sauf jours fériés) entre 10h et 12h. Toute personne peut commander un repas occasionnellement pour raison personnelle

Renseignements à la mairie 05 49 48 00 46

Service Restauration 06 79 38 85 61

## La sécheresse

Si votre logement a subi des dommages (apparition de fissures récentes) à la suite des conditions météorologiques exceptionnelles, le signaler au secrétariat de la mairie par un courrier accompagné de photos. La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle doit être effectuée par la municipalité. Ce courrier est à transmettre à la mairie avant le 1<sup>er</sup> décembre.

## Nouveaux numéros de téléphone

Ecole maternelle

06 37 99 40 71

Garderie

07 86 37 59 89

Restaurant Scolaire

06 79 38 85 61

## Banque alimentaire

Les 29 et 30 novembre les bénévoles pour la collecte de la banque alimentaire seront présents à Intermarché et Quick Market à Saint-Savin. Soyons solidaires ! Nous vous remercions par avance de votre générosité.

## Appartements à louer à la Résidence "Les Rives de la Gartempe"

Renseignements et pré-inscriptions à la mairie de Saint-Savin

05 49 48 00 46

## AGENDA OCTOBRE/JANVIER 2019

vendredi 8 novembre	Concert de blues, John Del Toro Richardson, salle des associations, réservation au 06 08 88 24 75 ou par mail au <a href="http://www.gartempeblues.com">www.gartempeblues.com</a>
samedi 16 novembre	LOTO organisé par l'Association des Parents d'Élèves de Saint-Savin / Saint-Germain, salle des fêtes de Saint-Germain, 20 h 30
jeudi 21 novembre	Soirée accordéon/beujolais nouveau, bar/restaurant le Pass-Temps, place de la République, à partir de 19 h
dimanche 24 novembre	Méditation guidée, permet un dialogue riche avec Davina (nonne bouddhiste) et le médiateur du patrimoine. à l'Abbaye, 16 h
mercredi 18 décembre	Visite du chantier du Logis, ouverte aux habitants suivie d'une réunion d'information dans l'auditorium, 15 h
vendredi 20 décembre	Chorale "La vie chante" au réfectoire de l'Abbaye, 20 h
mardi 7 janvier	Vœux du maire, au réfectoire de l'Abbaye, 18 h 30

### Conférences du Centre Cantonal Culturel

vendredi 18 octobre	"Mis et Thiénot", Léandre Boizeau, Ecrivain-Conteur, + film de 52 minutes, 20h, salle des associations à Saint-Savin.
vendredi 8 novembre	"La tour Eiffel : les secrets de son histoire", Sauveur Forte, historien, 20 h, salle des associations à Saint-Savin.
vendredi 17 janvier 2020	"Les travailleurs forestiers itinérants au 17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècle", Sébastien Jahan, Maître de conférences à l'Université de Poitiers (histoire moderne) 20h, salle des associations à Villemort.